



CAUX AUSTREBERTHE

Egalité Femmes-Hommes

FEUILLE DE ROUTE 2024

FEUILLE DE ROUTE 2024



**CAUX
AUSTREBERTHE**
Egalité Femmes-Hommes

Caux-Austreberthe et ses partenaires, acteurs du territoire, poursuivent leur engagement en faveur de l'égalité femmes hommes

L'égalité est un droit fondamental, un principe à valeur constitutionnelle et un principe issu de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen. Derrière ce mot, égalité, se cache la source de notre engagement public et l'une des valeurs de la République.

Notre territoire comme tant d'autres est malheureusement touché par des inégalités. La réalisation du diagnostic territorial égalité femmes hommes met en exergue les défis que nous devons relever ensemble afin d'assurer l'égalité entre les femmes et les hommes. Il faut favoriser l'inclusion dans tous les domaines, comme l'éducation, et ce dès la petite enfance, la santé, le sport en s'appuyant sur le travail des nombreuses associations sportives, la culture, le travail, ...

En 2020, le premier sujet dont s'est saisie la commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes concernait l'allongement du congé de paternité et d'accueil avant l'intervention de la réforme au niveau national. Puis d'autres actions ont été mises en place comme l'égalité salariale pour les artistes du festival inspire, une conférence pour les professionnels de la petite enfance sur les stéréotypes de genre, etc.

A l'approche de la Journée internationale des droits des femmes, et dans un contexte sociétal de mobilisation contre les violences sexistes et sexuelles toujours grandissante, le bilan des initiatives qui ont été menées depuis la signature de la charte égalité femme homme, fin 2022, a été dressé.

Suite à ce bilan, la commission s'est rassemblée pour délibérer sur le programme de l'année 2024.



Réduire les inégalités sociales, professionnelles et parentales

Congés spéciaux pour répondre aux problématiques spécifiques discriminantes notamment sur le plan professionnel

En 2024, devant le vide de la Loi, une proposition sera faite sur la mise en place :

- d'un congé menstruel
- d'un congé pour la survenue d'une interruption involontaire de grossesse (pour la femme et l'homme)
- de l'allongement du congé de paternité et d'accueil de l'enfant pour passer à 8 semaines.

Le festival Inspire, engagée dans la parité

Le festival Inspire, organisé par la Communauté de communes Caux-Austreberthe, œuvre activement pour combattre la discrimination de genre dans le domaine artistique.

En assurant une parité des cachets entre les artistes femmes et hommes, ainsi qu'une équité dans la programmation, il promeut l'égalité des sexes dans le monde de l'art.

Pendant le festival, une **conférence sur la place de la femme dans la culture** sera organisée dans le but de sensibiliser les acteurs et le public.

Analyse des pratiques professionnelles dans la petite enfance

En partenariat avec la commune de Barentin, une analyse intégrant un temps d'observation sera proposée pour les professionnels d'une première crèche en 2024. Le comportement des professionnels différencie inconsciemment envers les filles et les garçons, dans leur prise en charge. Cette analyse des pratiques professionnelles permettra aux professionnels d'échanger et de disposer de véritables outils pour une approche alternative avec les enfants.



Le Relai petite enfance de Caux-Austreberthe sensibilisera les 212 assistantes maternelles du territoire aux stéréotypes de genre grâce à deux actions :

- La diffusion d'un guide « égalité depuis le berceau » à l'ensemble de ces professionnels
- La réalisation d'un guide pour la représentation mixte des jouets



Lutter contre les violences

Mise en place de logements d'urgence

Le CCAS, le centre hospitalier de l'Austreberthe et la communauté professionnelle territoriale de santé (association de médecins) travaillent à la mise à disposition de logements d'urgence pour les situations d'urgences liées à de la violence intrafamiliale. Les personnes bénéficieront d'un logement temporaire et accéderont à un parcours de prise en charge.

"Prévenir et agir sur les violences", organisé par Dames Oiseaux

Cette formation destinée aux élus et salariés du territoire permettra de renforcer la compréhension des enjeux sur les situations de sexisme et de violences en milieu professionnel. Actuellement, plus de 30 élus et professionnels ont déjà participé à cette formation en 2023. L'objectif est de doubler les personnes formées.

Le 25 novembre : Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Un atelier nommé « La Fresque du sexisme » sera proposé. Les participants, par le biais d'une expérience ludique et collaborative, pourront appréhender les rouages du système sexiste et prendre réellement la mesure des conséquences des stéréotypes et des discriminations, des violences faites aux femmes.



Encourager les politiques d'aménagement intégrant les problématiques de genre

Fonds de concours/subvention

La Communauté de communes Caux-Austreberthe intégrera dans ses fonds de concours, qui participe au financement des projets des villes, une bonification de l'aide en cas de prise en compte des inégalités de genres dans la construction des projets

Plan Local de l'Urbanisme

Dans le cadre de l'élaboration de son document stratégique d'aménagement, Caux-Austreberthe intégrera formellement la conception égalitaire des aménagements urbains dans ses orientations stratégiques.

Formation des décideurs et techniciens

Un bureau d'études spécialisé dans l'aménagement égalitaire des espaces et la lutte contre les stéréotypes de genre sera missionné, afin de réaliser une action de sensibilisation/actions à destination des élus et des techniciens.



Sensibiliser le grand public

Journée du 8 mars

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, une exposition de l'artiste Poley Luard est proposée tout le mois de mars. Cette exposition sera proposée au centre de santé de Pavilly et à Barentin.

Durant le mois de mars, une fois par semaine, un portrait de femmes de notre territoire sera diffusé sur nos réseaux sociaux :

- Madame Largillet, Pavillaise, élue et directrice de structures d'insertion par l'activité économique ;
- Madame Laiguillon, Limésienne et première dauphine du concours Miss France Agricole 2024 ;
- Madame Richomme, Barentinoise et assistante maternelle ;
- Mesdames Sanson, Barentinoises et membres du Basket Club de Barentin.

Ce mois est l'occasion idéale de reconnaître et de valoriser les réalisations des femmes de notre territoire dans divers domaines, en mettant en lumière leurs histoires, leurs succès et leurs parcours. Caux-Austreberthe a à cœur d'encourager l'égalité des chances. En honorant les femmes de notre territoire pendant tout le mois de mars, nous continuons d'exprimer notre engagement envers l'égalité des genres.



Soirée du 8 Mars



Dans le contexte de la Journée internationale des droits des femmes, la Communauté de communes organisera deux à trois sessions d'initiation à la self-défense féminine dans ses locaux et de découverte de jeux-vidéos.

Chaque session accueillera près de 60 participantes pendant quarante-cinq minutes.

Cette date offre l'opportunité de sensibiliser et de mobiliser autour de cette cause essentielle, tout en soulignant les progrès réalisés et les défis restants à relever en matière d'égalité des genres

Le 21 et 22 septembre : Journées du Matrimoine

La Communauté de communes mettra en place des initiatives de sensibilisation pour mettre en lumière les femmes créatrices, intellectuelles et chercheuses, qu'elles soient célèbres, méconnues ou inconnues, d'hier et d'aujourd'hui.

La ville de Barentin organisera une conférence théâtralisée au Musée numérique sur Frida Kahlo